

# Evolution et perspectives de l'industrie manufacturière bruxelloise

*par Christian Vandermotten, Professeur de géographie à l'Université libre de Bruxelles*

## *Un secteur manufacturier résiduel*

Bruxelles a été une ville industrielle importante. Alors que les bassins charbonniers wallons fixaient l'industrie de base, l'essor de l'industrie manufacturière bruxelloise s'est fondé, au XIX<sup>e</sup> siècle, sur l'attraction d'activités diversifiées, plus attirées par l'importance du marché national, la proximité des capitaux, la diversité des qualifications disponibles et les disponibilités de main-d'œuvre, dans une capitale qui allait devenir, au XX<sup>e</sup> siècle, le foyer d'attraction principal des mouvements quotidiens de navette.

L'emploi dans l'industrie manufacturière bruxelloise va culminer durant les années 50, fournissant alors plus de 170.000 postes de travail, le chiffre le plus élevé de tous les arrondissements du pays, sans compter le domaine de la construction.

On pouvait alors décrire un véritable axe industriel traversant l'agglomération bruxelloise le long du canal et s'étalant dans le nord-est de la Région, prolongé hors de celle-ci vers Hal et Tubize au sud, vers Vilvorde au nord.

Depuis lors, la chute est dramatique, en même temps que progresse la tertiarisation de l'économie de la capitale : à peine plus de 40.000 emplois salariés en 2002 pour l'industrie manufacturière, plus 6.000 dans le secteur de l'eau et de l'énergie et 17.000 dans la construction.

Pour le seul emploi manufacturier, la chute est de 75% depuis 1970, pour un repli de moitié seulement à l'échelle du Royaume.



Encore, l'emploi manufacturier subsistant à Bruxelles correspond-il pour une large part à des activités de direction ou de commercialisation, plutôt qu'à de réelles activités de production : 51% des actifs de l'industrie manufacturière bruxelloise sont des employés, alors que ce pourcentage n'est que de 33% pour l'ensemble du Royaume.

Sur environ 695.000 emplois dans la Région, si on tient compte des indépendants et d'une estimation des emplois internationaux et diplomatiques non recensés dans les statistiques belges, l'industrie manufacturière n'en occupe plus que moins de 6% et donc moins de 3% du total, pour les seuls ouvriers.

Dans un premier temps, la désindustrialisation bruxelloise a été en partie compensée par des transferts d'activité ou de nouvelles implantations dans le reste de la région métropolitaine bruxelloise. >>

*Sur 695.000 emplois dans la Région, l'industrie manufacturière n'en occupe plus que moins de 6%, et moins de 3% du total pour les seuls ouvriers.*



Volkswagen © Nicolas van Haaren

Aujourd'hui, l'emploi manufacturier y régresse à son tour, passant de 84.000 à 42.000 pour l'ensemble des deux arrondissements de Hal-Vilvorde et de Nivelles entre 1970 et 2002, avec, en outre, comme à Bruxelles, 51% d'employés, alors qu'en revanche les environs de Bruxelles connaissent une progression marquée des activités logistiques, des services aux entreprises et d'autres segments du tertiaire.

Toutefois, la valeur ajoutée manufacturière progresse en périphérie à un rythme de 1,3% par an entre 1995 et 2002, alors que cette croissance n'est que de 0,5% à Bruxelles (et 0,6% pour le Royaume), à comparer, sur la même période, à des taux respectivement de 3,8%, 1,8% et 2,0% pour l'ensemble de l'économie.

Presque tous les secteurs de l'activité manufacturière bruxelloise sont touchés par le déclin de l'emploi. Une exception notable concerne l'usine de Volkswagen à Forest, de loin la plus grande entreprise industrielle implantée à Bruxelles.



Elle possède, à elle seule, près du cinquième des emplois manufacturiers et en a créé plus de 1000 au cours des dernières années. Elle recrute une part élevée d'emplois peu qualifiés mais son personnel habite, pour 86%, hors de Bruxelles, et plus particulièrement dans la vallée de la Dendre. On sait aussi que de telles implantations sont potentiellement fragiles, à la merci de réorganisations, dans un groupe international qui s'ouvre fortement à l'est de l'Europe.

La désindustrialisation bruxelloise est un fait partagé par les grandes métropoles européennes et il est vain de tenter de s'opposer à de tels mouvements de fond, qui s'expliquent par les besoins d'espace, la congestion urbaine, le coût du foncier et les délocalisations lointaines.

Tout au plus, est-elle un peu plus marquée dans la grande région métropolitaine bruxelloise (c'est-à-dire, de manière approchée, l'ensemble du Brabant) que dans d'autres: la part de la valeur ajoutée produite par le secteur manufacturier y est, en 2002, de

10,2%, contre 11,0% dans la conurbation métropolitaine hollandaise, organisée autour de Rotterdam et d'Amsterdam, 11,2% en Ile-de-France, 11,7% dans la grande région londonienne, 15,6% dans la région de Francfort.

Il faut toutefois noter une caractéristique spécifiquement peu favorable de Bruxelles: la faiblesse de la recherche-développement, alors que celle-ci est souvent bien présente dans les grandes zones métropolitaines. Cela s'explique par la présence très réduite de sièges sociaux de grandes firmes industrielles de niveau mondial, si l'on excepte Solvay.

Ces sièges fixent souvent la recherche-développement à leur proximité. Les parcs scientifiques bruxellois illustrent cette faiblesse de la recherche-développement: les spin-offs universitaires<sup>1</sup> qu'ils abritent sont peu nombreuses et la plupart des implantations que ces soi-disant parcs technologiques accueillent, relèvent plus de la gestion ou d'activités de maintenance et de logistique que d'activités productives.



## *L'avenir industriel de Bruxelles: une priorité?*

On connaît malheureusement la faiblesse du taux d'emploi des Bruxellois (54,5%, contre 59,9% en Belgique) et l'ampleur exceptionnelle du taux de chômage à Bruxelles (21,2% de la population active, pour une moyenne nationale de 12,7%, fin 2003), alors que, dans le même temps, 6/10 des emplois exercés à Bruxelles le sont par des navetteurs.

Il faut constater que l'industrie manufacturière encore présente à Bruxelles est loin d'être en phase avec les besoins du marché du travail bruxellois et recrute moins encore parmi les Bruxellois que l'ensemble des autres secteurs.

Bien que le niveau de qualification des demandeurs d'emploi bruxellois ait tendance à s'améliorer (31% ont une formation de niveau secondaire supérieur ou plus en 2001, contre 23% en 1990), reflet de l'arrivée sur le marché du travail de jeunes mieux formés, il n'empêche que le niveau moyen de qualification de ces chômeurs reste faible, alors que le secteur manufacturier bruxellois est de plus en plus centré sur des activités quasi-tertiaires et que se maintiennent le mieux, parmi les activités de production, celles qui demandent les personnels les plus qualifiés.

On constate d'ailleurs qu'il y a bien moins d'ouvriers dans les secteurs manufacturiers (20.500 ouvriers) et la construction (moins de 11.000) que dans certaines activités tertiaires, telles que le commerce (plus de 10.000 ouvriers), l'Horeca (18.000), les services financiers et aux entreprises (près de 18.000), l'administration et les services personnels (28.000).

Les niveaux de qualification sont, en outre, moins élevés dans la construction et l'Horeca que dans les secteurs manufacturiers. Or, la part des résidents bruxellois parmi les travailleurs de certains sous-secteurs du tertiaire, comme l'Horeca ou le commerce, ou

*Presque tous les secteurs de l'activité manufacturière bruxelloise sont touchés par le déclin de l'emploi. (...) La désindustrialisation bruxelloise est un fait partagé par les grandes métropoles européennes.*

>>



*Très souvent, les Bruxellois ne suivent pas leur entreprise en cas de délocalisation.*

encore dans la construction, est nettement plus élevée que dans le secteur manufacturier. Le développement de ces secteurs est donc plus susceptible d'être en phase avec les besoins les plus criants du marché du travail bruxellois.

Est-ce à dire que la région peut se désintéresser de ce qui lui reste d'industrie et ne concentrer ses efforts que sur d'autres secteurs d'activité? Certes non. D'abord parce qu'il convient de veiller à maintenir, autant que possible, les emplois existants, y compris d'éviter leur délocalisation en périphérie: en effet, si seulement 39% des actifs de l'industrie manufacturière bruxelloise sont des Bruxellois, ce pourcentage tombe à 14% pour les industries implantées en périphérie et, très souvent, les Bruxellois ne suivent pas leur entreprise en cas de délocalisation.

Il conviendrait aussi de renforcer la recherche-développement à Bruxelles et l'articulation de celle-ci avec de nouveaux segments manufacturiers, même si cela ne contribuera sans doute que peu à résoudre le problème du chômage bruxellois.

De ce point de vue, il faudra veiller à réserver à ce type d'implantations la dernière grande réserve foncière que constitue la gare de Schaerbeek-formation et ne pas la vouer à de pures activités administratives, qui peuvent trouver leur place ailleurs, d'autant que cette réserve foncière est bien située vers le nord-est et l'aéroport, zone privilégiée d'implantation d'activités relevant de la technologie, à la limite entre le manufacturier, la maintenance et la logistique.

En ce qui concerne la zone portuaire, les véritables activités manufacturières qui y subsistent sont peu pourvoyeuses d'emplois (tout au plus 13% des emplois de la zone) et on ne peut sans doute pas imaginer leur développement, surtout s'il s'agit d'activités à faible valeur ajoutée par hectare. Toutefois, cette zone doit conserver ses fonctions parce qu'elle joue un rôle important du point de vue logistique et propose des alternatives à moindre impact environnemental en matière de transports.

En conclusion, il est illusoire d'imaginer que l'industrie manufacturière bruxelloise puisse retrouver son ampleur passée, ni même que des développements nouveaux puissent apporter une contribution significative aux problèmes de l'emploi bruxellois, et sûrement pas à celui du chômage féminin (l'emploi manufacturier bruxellois n'occupe que 25% de femmes, pour 46% dans l'ensemble de l'économie).

Ceci étant, reste à défendre l'emploi qui subsiste, en particulier dans quelques sous-secteurs bien intégrés dans le tissu urbain, qui fournissent des emplois peu qualifiés aux Bruxellois (comme l'industrie agro-alimentaire).

Reste aussi à tenter de fixer quelques niches spécialisées, qui pourraient, quant à elles, fournir des emplois de haute qualification, en symbiose avec le tertiaire de pointe, et qui devraient renforcer le potentiel de recherche-développement, en aval des activités de recherche des institutions bruxelloises d'enseignement supérieur, qui, jusqu'à présent, ont moins bien développé ce type de synergies que celles de villes comme Liège ou Gand, où les milieux dirigeants locaux sont moins exclusivement orientés vers les activités de gestion et du tertiaire supérieur, national et international.

Dans cette catégorie entrent les sous-secteurs des industries pharmaceutiques et de la santé, dont la forte croissance a jusqu'ici plutôt profité au Brabant wallon, et les technologies de l'électronique et de l'information, peu présentes jusqu'à maintenant au niveau des activités productives. <<

### NOTE

1 ► *Entreprises créées pour valoriser les résultats d'une recherche universitaire.*